

## Communiqué

Suite à l'incendie de l'école maternelle survenu le 25 avril dernier, l'établissement a dû être temporairement délocalisé, notamment sur le site de l'Enclos de la mairie.

**Les réunions du Conseil municipal auront désormais lieu dans la salle communale jusqu'à nouvel ordre.**

Le maire,

O.GAIGNE